



# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression: 10-mars-2008

Numéro de révision: 0

Date de révision:

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Identification de la substance/préparation

Code de la FDS: 3351  
 Nom du produit: Baume Pelton  
 Synonymes: Baume Scotts

### Utilisation de la substance/préparation

Utilisation recommandée: Pâte cicatrisante prête à l'emploi.

### Identification de la société/entreprise

• Scotts France SAS  
 21 Chemin de la Sauvegarde  
 BP 92  
 69134 Ecully  
 Numéro Fax : 04 72 86 68 03

### Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

• 04 72 86 67 66 ou CAP Lyon : 04 72 11 69 11 (24h)

Email: INFO-MSDS@SCOTTS.COM

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

### Dangers les plus importants

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Nature chimique de la préparation

Composants	No.-CAS	% en poids	No.-CE.	Classification
------------	---------	------------	---------	----------------

Date de révision:

Page 1 à 7

Turpentine	8006-64-2	5 - 10%	650-002-00-6	N;R51/53 R10 R43 Xi;R36/38 Xn;R20/21/22-65
Ethylene glycol	107-21-1	1 - 5%	603-027-00-1	Xn;R22

NE = Non-Established

**Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16**

#### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Conseils généraux:</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
<b>Ingestion:</b>	Rincer la bouche. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Inhalation:</b>	Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Avis aux médecins:</b>	Traiter de façon symptomatique.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié:**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). poudre. Extincteur à l'eau ou à mousse.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit

**Les risques particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits:**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Appareil de respiration autonome et vêtement de protection adapté. .

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles:**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas contaminer l'eau. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

**Méthodes de nettoyage:**

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

*Date de révision:*

*Page 2 à 7*

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:****Mesures techniques/Précautions:**

Assurer une ventilation adéquate.

**Précautions pour la manipulation sans danger:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Stockage:****Mesures techniques/Conditions de stockage:**

Conserver dans le conteneur original. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 0 °C et 35 °C .

**Produits incompatibles:**

Pas d'information disponible

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures d'ordre technique:**

Assurer une ventilation adéquate.

**Contrôle de l'exposition professionnelle****Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire:**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Protection des mains:**

Gants de protection. Caoutchouc nitrile.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité.

**Protection de la peau et du corps:**

Pas d'information disponible

**Mesures d'hygiène**

Après toute utilisation/manipulation, il convient de se laver les mains et de rincer toute partie de la peau qui a été exposée. .

**Valeurs limites d'exposition***Turpentine*

la Belgique - 8 H VLE  
Czech Republic OEL

20 ppm TWA  
= 300 mg/m<sup>3</sup> TWA  
= 5 mg/m<sup>3</sup> TWA

Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour

140 mg/m<sup>3</sup> TWA  
25 ppm TWA

La France INRS (VME)

100 ppm VME  
560 mg/m<sup>3</sup> VME

Pays-Bas OEL MAC's

100 ppm MAC  
560 mg/m<sup>3</sup> MAC

Norvège 8 H

140 mg/m<sup>3</sup> TWA  
25 ppm TWA

Portugal TWAs

20 ppm TWA

Spain - Valores Limite Ambientales - VLE

100 ppm VLA-ED  
567 mg/m<sup>3</sup> VLA-ED

La Suède OEL 8h

150 mg/m<sup>3</sup> LLV  
25 ppm LLV

**Date de révision:****Page 3 à 7**

UK EH40 WEL: 100 ppm TWA  
566 mg/m<sup>3</sup> TWA

*Ethylene glycol*

Czech Republic OEL	= 50 mg/m <sup>3</sup> TWA
Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour	20 ppm TWA 50 mg/m <sup>3</sup> TWA
La France INRS (VLE)	125 mg/m <sup>3</sup> ; 50 ppm
La France INRS (VME)	20 ppm VME 52 mg/m <sup>3</sup> VME
l'Allemagne TRGS900	10 ppm TWA 26 mg/m <sup>3</sup> TWA
l'Allemagne (DFG) MAK	10 ppm MAK 26 mg/m <sup>3</sup> MAK
L'Italie OEL	= 20 ppm TWA = 52 mg/m <sup>3</sup> TWA
Pays-Bas OEL MAC's	10 mg/m <sup>3</sup> MAC 20 ppm MAC 52 mg/m <sup>3</sup> MAC
Norvège 8 H	10 ppm TWA
Spain - Valores Limite Ambientales - VLE	20 ppm VLA-ED 52 mg/m <sup>3</sup> VLA-ED
La Suède OEL 8h	10 ppm LLV 25 mg/m <sup>3</sup> LLV
UK EH40 WEL:	LTEL (8hr TWA): 10mg/m <sup>3</sup> - particulate - ethanediol LTEL (8hr TWA): 52mg/m <sup>3</sup> - vapeur ethanediol STEL (15min): 104mg/m <sup>3</sup> - vapeur - ethanediol

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Informations générales**

État physique: solide  
Aspect: pâte  
Couleur: vert  
Odeur: Pas d'information disponible

**Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement**

Densité: 1.17g/cm<sup>3</sup> at 20°C

**Autres informations**

pH: 7 at 20°C

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Conditions à éviter: Pas d'information disponible  
Matières à éviter: Pas d'information disponible  
Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les composants

#### Informations sur le produit

DL50/cutanée/rat = >8000mg/kg  
DL50/orale/rat = >10000mg/kg

#### Effets locaux

**Irritation de la peau:** N'irrite pas la peau.  
**Irritation des yeux:** Non irritant.  
**Inhalation:** Pas d'information disponible.  
**Ingestion:** Pas d'information disponible.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Informations sur le produit

#### **Toxicité aquatique:**

Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique..

### Information sur les composants

*Ethylene glycol*

**Effets écotoxicologiques** Pas d'information disponible

**Information écologique supplémentaire:** Ne pas traiter à proximité d'un point d'eau Éviter toute contamination de l'eau par le produit ou son emballage. .

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination:** Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur..

**Emballages contaminés:** Ne jamais réutiliser un emballage, dans quelque but que ce soit. Toujours s'en débarrasser en prenant toutes les précautions d'usage. .

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Informations sur le produit

**État physique:** solide

*Date de révision:*

*Page 5 à 7*

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

No ONU: Non classé pour le transport

### IATA-DGR

### IMO / IMDG

No ONU: Non classé pour le transport

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Indication de danger:

Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante.  
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Phrase(s) de sécurité

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
S57 - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

R10 - Inflammable.  
R22 - Nocif en cas d'ingestion.  
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.  
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Cause de la révision:

\*\*\*Indique les changements depuis la dernière version. Cette version remplace toutes les éditions précédentes

### Préparé par:

Regulatory Affairs Department.

L'information ci-jointe est la synthèse des connaissances de la société Scotts à la date d'élaboration de ce document. C'est la plus fiable et la mieux adaptée. Cependant, elle ne saurait tenir lieu d'engagement en terme de sécurité et/ou de résultat. La société Scotts ne pourrait être tenue pour responsable de perte, dommage, échecs ou dégâts liés à un quelconque usage tenant compte de pratiques recommandées ou d'utilisation anormale, ainsi que de tous risques liés à la nature du produit. Aucune autorisation explicite ou implicite n'est accordée pour l'utilisation de quelque invention brevetée sans licence d'utilisation

*Date de révision:*

*Page 6 à 7*

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**